

Les typologies nominales : présentation

Richard Huyghe (Université Paris Diderot – EA 3967 CLILLAC-ARP)

Le nom occupe, à double titre, une place particulière dans les travaux de linguistique. D'une part, il existe de nombreuses études consacrées à l'analyse de propriétés spécifiquement nominales, traitant par exemple de la distinction entre noms propres et noms communs, de l'opposition entre noms massifs et noms comptables, des particularités syntactico-sémantiques de certaines familles de noms, ou des enjeux discursifs de la désignation nominale. D'autre part, les noms sont les items lexicaux privilégiés dans la réflexion générale sur la théorie sémantique et la structure du lexique. Ainsi, les travaux sur les propriétés du signe linguistique, la catégorisation cognitivo-référentielle ou la construction du sens en contexte, de même que les études portant sur les relations ou les figures lexicales, se fondent généralement sur l'analyse de données nominales. L'héritage de la tradition philosophique, dans laquelle la relation entre les substances et leurs dénominations (les « substantifs ») constitue un terrain privilégié d'investigation des rapports entre ontologie et langage, associé à la capacité typiquement nominale de réification de la référence, explique en partie cet intérêt pour les noms.

La description de la catégorie nominale combine deux aspects fondamentaux, concernant la spécificité de la catégorie et son organisation interne. La spécificité de la catégorie peut être appréhendée en contraste avec les classes voisines, à savoir le verbe et l'adjectif. L'étude des noms déverbaux et désadjectivaux est de ce point de vue particulièrement intéressante, car l'éventuel héritage de propriétés sémantiques caractéristiques des verbes et des adjectifs (prédication, aspect, scalarité) et leur adaptation au domaine nominal peuvent nous renseigner sur les particularités de chaque catégorie, et ainsi contribuer à leur définition. La structuration de la catégorie nominale, pour sa part, fait appel à des réseaux lexicaux dont le principe de constitution n'est pas nécessairement propre aux noms (synonymie, antonymie, champ lexical, etc.), à des propriétés morpho-syntaxiques comme la spécification du genre et le caractère massif / comptable¹, et à la distinction entre différents types de noms, regroupés suivant des propriétés sémantiques discriminantes. C'est à ce dernier point que nous consacrons ce numéro de *Langue Française*.

¹ L'existence de l'opposition massif / comptable dans le lexique nominal est contestée par certains auteurs, qui estiment que la distinction n'intervient qu'au niveau syntagmatique, suivant le déterminant employé (cf. Pelletier 1974, Allan 1980, Borer 2005 *inter alia*). La nécessité de rendre compte de l'interprétation de certains emplois (e.g. l'interprétation nécessairement variétale de *trois farines* vs *trois tables*) nous conduit à penser que le caractère massif / comptable est une propriété des noms eux-mêmes. Nous ne considérons cependant pas ici les N massifs / comptables comme des types nominaux en soi, bien que le caractère massif ou comptable puisse entrer dans la définition de certains types de noms. La distinction est corrélée à un trait sémantique, celui de la (non-)délimitation intrinsèque des entités décrites, qui n'est pas un élément prédominant dans le sens des noms, permettant à lui seul de constituer des types distinctifs. L'opposition massif / comptable se trouve plutôt à l'arrière-plan sémantique, se caractérisant par sa transversalité : elle s'applique de fait à l'ensemble de la catégorie nominale, comme un paramètre de structure grammaticale (avec des incidences notamment sur l'expression du nombre).

La typologie nominale paraît indispensable à la description et à la compréhension des noms. L'examen des règles de construction morphologique des noms, l'étude de la polysémie nominale, le traitement de l'anaphore de ou par les noms, la construction et l'interprétation des déterminants et des expansions dans le groupe nominal, entre autres, requièrent la distinction entre différents types nominaux. Des classifications sont envisagées dans la tradition grammaticale, et raffinées ou amendées dans des travaux de synthèse comme celui de Flaux et Van de Velde (2000). Certains types (N d'objets, N d'événements, N de propriétés, N collectifs, etc.) font l'objet d'études particulières, ou sont traités dans l'analyse des constructions qui les sélectionnent. Nous proposons ici un exposé succinct des typologies sémantiques existant pour les noms communs en français.

1. Principes de classification

Le rassemblement des différents types nominaux dans une taxinomie unitaire paraît impossible, car les principes de constitution de ces types sont hétérogènes. Des familles de noms, étayées par des comportements linguistiques similaires, peuvent être formées selon des principes de regroupement sémantique qui ne s'excluent pas mutuellement, mais peuvent se combiner. Les différents types nominaux envisagés ne peuvent donc pas coexister dans une structure unique partitionnée en classes complémentaires. Cette unification impossible révèle des modes de structuration sémantique différents pour l'ensemble des noms.

Par exemple, il est possible de rassembler (i) les noms qui décrivent des objets, en vertu de leur compatibilité avec les prédicats matériels et avec le verbe *se trouver* (cf. Godard & Jayez 1996), (ii) les noms qui décrivent des ensembles, en vertu de leur construction au singulier avec les prédicats collectifs (cf. Lammert 2010), et (iii) les noms qui décrivent les termes d'une relation, en vertu des contraintes qu'ils imposent à leur complément en *de* et au déterminant possessif (cf. Godard 1986). Or ces trois types nominaux ne sont ni incompatibles, ni conceptuellement dépendants. Un N relationnel (iii) n'est pas *a priori* ou non un N d'objet (i), un N d'objet (i) peut être ou non un N collectif (ii), etc. Les trois catégories sont constituées selon des principes sémantiques hétérogènes.

Autre exemple, des noms comme *poignée*, *manche* et *anse* sont à la fois des N d'objets et des méronymes, i.e. des noms de parties fonctionnelles (cf. Cruse 1986). Les N partitifs constituent un type dont la cohésion se manifeste notamment dans l'anaphore associative (cf. Kleiber 2001). Les deux typages, d'objet et de partie, ne sont pas concurrents, mais ils ne sont pas non plus interdépendants. Le concept de partie ne tombe pas sous celui d'entité matérielle, ni inversement. À nouveau, les deux types envisagés relèvent de principes de caractérisation sémantique différents.

On peut distinguer schématiquement dans les travaux existants deux principes de constitution des types nominaux, selon que les types sont ou non conçus sur le mode d'une partition du réel en catégories fondamentales.

La typologie opère sur un mode « ontologique » lorsque le typage vise à faire coïncider les propriétés référentielles des noms, selon le type d'entités dénotées, et leurs spécificités de construction linguistique. Le principe de classification est celui d'un découpage de la réalité (conçue comme intersubjectivement stable) en catégories complémentaires, éventuellement subdivisées et hiérarchisées. Les types concernés ne sont pas compatibles entre eux, à moins de générer une polysémie lexicale. Relèvent de cette typologie ontologique des catégories comme N d'objet, N d'événement, N de propriété, etc.

La typologie opère sur un mode « fonctionnel » (ou « relationnel ») lorsque le typage repose sur la description d'une relation ou d'une fonction référentielle. Les noms sont regroupés en

vertu de particularités descriptives qui ne relèvent pas d'une classification ontologique, mais qui intègrent des éléments de prédication. Les référents sont généralement décrits en tant qu'arguments dans une relation prédicative encodée par le nom. Les types concernés ne s'excluent pas, et ils autorisent la combinaison avec les types ontologiques. Relèvent de cette typologie fonctionnelle des catégories comme N relationnel, N partitif, N collectif, etc.

Nous détaillons ci-dessous ces deux formes de typologie nominale.

2. Typologie ontologique

Les types nominaux « ontologiques » sont définis par la dénotation de différents segments de la réalité, tels qu'ils sont communément appréhendés par les locuteurs. La classification correspondante est de structure taxinomique : elle est constituée de types incompatibles, qui partitionnent le réel de référence.

Le rapport au réel est fondamental pour la catégorie nominale, dont la principale fonction sémantique est de réifier la référence (fût-elle abstraite). De fait, les étiquettes employées pour dénommer les différents types nominaux renvoient à des catégories ontologiques, sans que le parti-pris sémantique correspondant soit toujours explicite. Les travaux portent ainsi sur les « N d'êtres humains », « N d'objets fabriqués », « N de maladies », « N de couleurs », « N de matières », « N d'émotions », etc.

Deux conditions aux regroupements nominaux effectués sont souvent mentionnées : la première est que l'ontologie impliquée se réduise à une représentation intersubjective du réel, indépendante de son essence véritable (cf. Kleiber 1999a). Les types d'entités reconnus sont ceux de la représentation commune des locuteurs, et ne correspondent pas nécessairement à ce que sont en soi les éléments de la réalité.

La seconde condition est que la distinction entre les types nominaux ontologiques se justifie par des particularités de construction linguistique. La classification nominale doit être étayée par des propriétés distributionnelles distinctives. S'il est difficile d'ignorer la description référentielle lorsque l'on souhaite définir des types nominaux opérationnels, la caractérisation de ces types par des constructions syntaxiques qui puissent faire office de tests identificatoires est indispensable à toute typologie proprement linguistique.

Cette dernière contrainte est invoquée par Gross (1994, 2008) dans la constitution des « classes d'objets », qui sont des catégories nominales définies par la sélection d'interprétations particulières pour des prédicats associés. Certaines de ces catégories peuvent être très spécifiques — par exemple, « facture », « combustible », « aéronef », « animal de boucherie » sont des classes nominales. Cependant, élaborées pour permettre d'isoler les différentes significations des verbes avec lesquels elles se combinent, les classes d'objets présentent un risque de circularité. Si les noms constituent l'entrée sémantique à partir de laquelle sont établies les acceptions des prédicats verbaux, on peut se demander quels éléments linguistiques, autres que le critère dénotatif, déterminent en premier ressort la sous-catégorisation des noms.

2.1. Noms concrets / abstraits

Le recours à la caractérisation ontologique apparaît dans la dichotomie fondamentale qu'établissent les grammaires entre N concrets et N abstraits. Cette distinction est toutefois réputée insaisissable, et sujette aux variations définitionnelles (cf. Flaux *et al.* 1996). Comme le résumait Kleiber et Vuillaume (2011), l'opposition entre N concrets et N abstraits peut

correspondre à celles entre référents (i) matériels et immatériels, (ii) accessibles et inaccessibles aux sens, (iii) autonomes et dépendants ontologiquement, i.e. dont l'existence présuppose ou non celle d'une autre entité. Les trois définitions ne se recouvrent pas. Un N abstrait dans le sens (i) peut être concret dans le sens (ii) (*odeur*), un N abstrait dans le sens (iii) peut être concret dans le sens (ii) (*explosion*), etc. La définition (iii), qui correspond à la distinction entre N catégorématiques et syncatégorématiques (cf. Kleiber 1981), appelle un commentaire. Le seul critère de l'autonomie ontologique fait de noms comme *tête* ou *peau* des N abstraits, puisque, en tant que méronymes, ils dénotent des référents ontologiquement dépendants (cf. Kleiber 2001). Ce critère peut être complété par une condition d'aliénation, i.e. de séparabilité physique (et non purement conceptuelle), du référent. Seront ainsi considérés comme abstraits les noms dénotant des entités ontologiquement dépendantes et inaliénables. Cette définition est celle défendue par Van de Velde (1995) et Flaux & Van de Velde (2000). Elle permet de traiter des noms comme *patience* et *augmentation* comme des N abstraits, et des noms comme *arbre* et *tête*, dont les référents sont ontologiquement autonomes ou aliénables, comme des N concrets. Notons qu'une telle définition ne doit pas laisser penser que les N abstraits coïncident avec les N prédicatifs (i.e. régissant directement des compléments), ni même que les N abstraits sont nécessairement prédicatifs. L'autonomie syntactico-sémantique des noms n'est pas corrélée à l'autonomie ontologique — condition d'aliénation incluse — de leurs référents (cf. Huyghe 2014). Les N abstraits qui dénotent des domaines d'activité, comme *judo* et *menuiserie* (cf. Vigier 2003), ne sont pas en soi prédicatifs, et même un déverbal comme *jardinage* n'a pas de structure argumentale. Inversement, les N concrets de « localisation interne » (cf. Borillo 1999), qui décrivent des parties aliénables, comme *bord* et *dessus*, intègrent une composante prédicative et n'ont pas d'autonomie d'emploi.

En dépit des problèmes qu'elle pose, la distinction entre N concrets et N abstraits s'impose dans l'usage. Quand elle n'est pas définie, c'est généralement en termes intuitifs qu'elle s'entend, suivant l'(in)accessibilité aux sens du référent. Les aménagements de la définition en termes d'autonomie ontologique visent d'ailleurs à mettre cette définition en conformité avec l'usage courant. Qu'on admette ou non la pertinence de la distinction entre N concrets et N abstraits, certains des primitifs sémantiques qu'elle mobilise, à savoir les propriétés de description spatio-temporelle, peuvent servir de critères à l'élaboration des distinctions fondamentales entre types ontologiques, notamment si l'on distingue entre propriétés spatiales et temporelles d'extension, d'ancrage et de repérage.

L'extension est l'étendue spatiale ou temporelle. Sa description explique la compatibilité des N avec les prédicats dimensionnels, comme dans *Le N mesure x espace*, *Le N a duré x temps*, *un N de {x espace / x temps}*, *{x espace / x temps} de N*, où *x espace* et *x temps* sont des expressions constituées d'un déterminant numéral et d'un nom d'unité de mesure spatiale ou temporelle (*trois hectares*, *cinq centimètres*, *deux heures*, *dix ans*).

L'ancrage est la possibilité d'être localisé dans l'espace ou le temps. La description d'entités localisables (ou cibles) explique la construction des N dans des expressions comme *Il y a (eu) un N {à tel endroit / à tel moment}*, *{le lieu / la place} du N*, *{la date / le moment} du N*.

Le repérage est la capacité à servir de point de localisation pour situer d'autres entités dans l'espace ou dans le temps. La description d'entités repères (ou sites) explique l'emploi des N avec les prépositions spatiales ou temporelles (e.g. *Où est Sophie ? – Elle est {dans le / sur le / devant le / à côté du / loin du} N*, *Quand cet événement a-t-il eu lieu ? – Il a eu lieu {lors du / pendant le / au cours du / avant le / après le} N*).

2.2. Noms d'objets et noms d'événements

Les propriétés de description spatio-temporelle distinguent les N d'objets et les N d'événements, qui sont deux catégories majeures de la typologie nominale ontologique (cf. Godard & Jayez 1996). Les N d'objets décrivent des entités dotées à la fois de propriétés d'extension, d'ancrage et de repérage spatiaux, mais sans rapport direct au temps. Les N d'événements décrivent des entités dépendantes du temps, pouvant constituer des cibles et des sites temporels, mais dont les propriétés spatiales sont secondaires et hétérogènes (cf. Huyghe 2012). Pour distinguer les deux types nominaux, Godard et Jayez (1996) font notamment valoir la complémentarité de distribution avec les verbes *avoir lieu* et *se trouver* (*La table {se trouve / *a lieu} dans la salle à manger vs Le concert {a lieu / *se trouve} dans le parc*)². *Avoir lieu* exprime la réalisation de quelque chose, présupposant l'aspect dynamique du sujet. Il peut s'employer sans complément locatif (*Cette conversation a eu lieu*), contrairement à *se trouver*, qui est un pur prédicat de localisation spatiale, réservé aux entités non dynamiques (cf. Kleiber *et al.* 2012).

La distinction entre N d'objets et N d'événements est exploitée dans le traitement de la polysémie nominale, que ce soit dans la désambiguïsation des interprétations processives et résultatives des nominalisations (cf. Grimshaw 1990, Bisetto & Melloni 2007), ou plus généralement dans la définition des conditions autorisant cette polysémie (cf. Barque *et al.* 2014). La question de la forme conjointe ou disjointe de la polysémie, autorisant ou non la copredication des types objet et événement, est également débattue (cf. Pustejovsky 1995, Jacquy 2006, Jezek & Melloni 2011). L'existence d'un type sémantique hybride peut être envisagée pour des noms comme *embouteillage*, *manifestation*, *exposition*, qui valident conjointement les tests de catégorisation comme N d'objet et N d'événement — comme dans *Un embouteillage de plus de vingt kilomètres a lieu actuellement sur l'A25*, où le complément d'extension spatiale et la construction avec *avoir lieu* sont caractéristiques, respectivement, des N d'objets et d'événements.

Par ailleurs, chacune des deux catégories peut faire l'objet de subdivisions. On distingue parmi les N d'objets différentes sous-classes, de granularité variable. La séparation entre N animés et non animés est généralement admise. Elle repose sur la compatibilité avec les verbes et adverbes intentionnels (e.g. *décider*, *choisir* et *volontairement / délibérément / consciemment + SV*), et dans le cas particulier des animés humains, sur la sélection de certains pronoms en cas de reprise (*l'homme {auquel / à qui} je pense vs l'outil {auquel / *à qui} je pense*). L'organisation interne des N d'animés est complexe, car elle peut faire intervenir un aspect fonctionnel, une prédication épisodique ou phasique (cf. Aleksandrova 2013), voire une projection relationnelle (cf. *infra*). L'ensemble des non-animés, quant à lui, fait l'objet de différentes partitions. On distingue par exemple les N de matières, qui sont massifs et peuvent former avec *en* des compléments attributifs de constitution matérielle (*Son manteau est en laine*, cf. Tamba 1983, Van de Velde 1995), les N d'artefacts, qui sont comptables et qui se construisent à la fois avec des prédicats matériels (de poids, couleur,

² Godard et Jayez (1996) distinguent pour chaque type des cas non prototypiques. D'une part, les N d'événements « faibles » (*symphonie*, *chanson*) ne sont pas compatibles avec *avoir lieu*, mais uniquement avec les prépositions de temps. Flaux et Stosic (2012) discutent à juste titre leur caractère événementiel, et les catégorisent comme des N « d'idéalités » (entités à contenu conceptuel) temporelles. D'autre part, les N d'objets « informationnels » (*idée*, *argument*) ne sont compatibles avec *se trouver* que si le complément de localisation peut lui-même dénoter un ensemble d'informations (*Cette idée se trouve dans différents ouvrages*). On peut isoler les cas prototypiques de N d'objets et d'événements en considérant la distribution de *avoir lieu / se trouver* avec les mêmes compléments de localisation spatiale (e.g. *{avoir lieu / se trouver} dans le hangar*). Notons que certains N d'objets informationnels, comme les N d'idéalités spatiales (*tableau*, *sculpture*, cf. Flaux & Stosic 2011), qui dénotent à la fois des contenus conceptuels et leur représentation matérielle, peuvent être considérés, dans une de leurs facettes au moins, comme des N d'objets physiques.

constitution) et des verbes comme *fabriquer*, *bâtir*, *construire*, les N de portions d'espace (*trou*, *espace*), compatibles avec les expressions d'extension et de localisation spatiales, mais pas avec les prédicats matériels (cf. Vandeloise 1995), les N de territoires (*plage*, *désert*), qui se présentent comme des hyponymes de *lieu* et qui, lorsqu'ils se combinent avec *dans* et *sur*, ne peuvent pas être repris par *dedans* et *dessus* (cf. Berthonneau 1999, Huyghe 2009), etc. Des catégories de rang inférieur encore peuvent être formées. Par exemple, les N d'artefacts incluent, entre autres, les N de récipients, qui se distinguent par leur capacité à dénoter métonymiquement le contenu des objets désignés (*boire un verre*), et les N iconiques (cf. Milner 1982), qui introduisent des compléments en *de* pouvant dénoter un propriétaire, un auteur ou un élément représenté (*une photo de Pierre*).

Les N d'événements, pour leur part, sont sous-catégorisés selon des propriétés d'ordre aspectuel et référentiel. On distingue par exemple les N d'événements duratifs des N d'événements ponctuels par leur compatibilité avec les expressions de durée (*une discussion de dix minutes* vs **un assassinat de dix minutes*, cf. Haas *et al.* 2008), et les N d'événements fortuits des N d'événements non fortuits par leur construction avec *se produire* (*{L'avalanche / *la cérémonie} s'est produite dans la matinée*, cf. Gross & Kiefer 1995). Les propriétés de dénotation spatiale varient également selon les N d'événements, notamment pour ce qui est de l'ancrage et du repérage dans l'espace (*Sophie était {au mariage de son collègue / *à la cessation de paiement de l'entreprise}*). Une typologie systématique des N d'événements, qui prenne en considération l'ensemble de leurs disparités sémantiques, reste à établir.

Notons ici que le rapport entre les catégories de N d'action et de N d'événement peut sembler confus. Si les actions sont définies essentiellement par l'expression de l'aspect dynamique, alors certains N d'actions, comme ceux qui dénotent des activités, ne sont pas des N d'événements (**Le jardinage a eu lieu ce matin*). Par ailleurs, l'autonomie d'emploi de certains N d'événements (*séisme*, *cabriolage*) et leur capacité à décrire des entités spatio-temporelles contrastent avec la dépendance syntactico-sémantique d'autres N dynamiques (*augmentation*, *renouvellement*), dont on peut penser qu'ils décrivent en soi des actions, mais pas à proprement parler des événements (cf. Huyghe 2013). Le degré d'autonomie référentielle de ces deux types de N paraît très différent (*Il y a eu {un séisme / ?une augmentation} en France ce matin*), et peut motiver la distinction de deux catégories nominales.

2.3. Noms de propriétés

Les noms de propriétés constituent un troisième type ontologique majeur, distinct des deux précédents par l'absence de description spatiale, d'ancrage et de repérage temporels. Les N de propriétés dénotent des situations d'aspect statif, i.e. non dynamique (cf. Beuseroy 2009). Ils sont fondamentalement massifs³ et, comme le montre Van de Velde (1995), leur principale grandeur est celle de l'intensité. La particularité de ces N réside en effet dans l'interprétation qu'ils imposent aux déterminants comme *beaucoup de*, qui en l'occurrence portent sur l'intensité des référents, et non, comme dans le cas des N d'objets et d'actions, sur la quantité spatiale ou temporelle (*beaucoup de chagrin*, *beaucoup de générosité* vs *beaucoup de farine*, *beaucoup de jardinage*). *Un grand N* ne peut équivaloir à *beaucoup de N* qu'avec les N intensifs : *une grande intelligence* peut s'interpréter comme *beaucoup d'intelligence*, alors

³ Les emplois comptables existent. Ils peuvent induire une variation sémantique, s'accompagnant de la dénotation d'actions ou d'objets (cf. *infra*), mais l'interprétation peut également rester abstraite et stative, sans variation sémantique autre que l'expression d'une délimitation, temporelle ou qualitative (cf. Flaux & Van de Velde 2000, Novakova & Tutin 2009).

qu'un grand vin n'est pas synonyme de *beaucoup de vin*. De même, *tel*, *certain* et *pareil* expriment régulièrement l'intensité lorsqu'ils se combinent avec des N intensifs (*une telle pauvreté*, *une certaine douceur*, *une rage pareille*, cf. Van de Velde 1995). La signification intensive des N de propriétés explique également leur construction dans l'expression *un degré de N* (*un degré de courage*, cf. Nicolas 2002).

Flaux et Van de Velde (2000) proposent une tripartition des noms intensifs en N de qualités, d'affects et d'états. Les N de qualités décrivent des propriétés inhérentes et se distinguent par leur emploi dans la tournure *être d'un N + expansion* (*Cet élève est d'une grande timidité*). Les N d'affects peuvent se construire avec les verbes supports *éprouver* et *ressentir*, et dans la tournure *un sentiment de N*. Les N d'états se caractérisent par la possibilité de dénoter des milieux abstraits dans lesquels sont localisés les expérienceurs, notamment dans l'expression *être dans un état de N + expansion* (*Le patient était dans un état d'agitation extrême*). Des sous-classes sont également distinguées. Par exemple, les N d'affects se divisent selon Flaux & Van de Velde (2000) en N de sentiments et N d'émotions, d'après leurs spécificités de structure argumentale (nécessairement bipartite pour les premiers). Goossens (2005) et Tutin *et al.* (2006) en proposent des typologies plus détaillées, établies selon des structures de traits variables, incluant la causation, le contrôle, les formes de manifestation, etc.

D'autres classifications des N de propriétés sont envisagées, dans des périmètres parfois plus circonscrits. Ainsi Anscombe (1995, 2005) distingue-t-il, parmi les noms psychologiques (eux-mêmes définis comme des N statifs dont le premier argument est animé), les N endogènes et les N exogènes, selon que le complément indiquant l'origine de l'état est introduit par *pour / envers* ou *devant / à la vue de* (*l'amour de Pierre pour Marie* vs *l'exaspération de Marie devant l'attitude de Pierre*). Il existe, plus généralement, différentes typologies sémantiques des prédicats statifs, verbaux et adjectivaux, qui sont la base morphologique de nombreux N de propriétés (cf. Martin 2008). Comme le montre Goossens (2011), certains critères définitionnels sont communs à l'ensemble des classifications proposées. Le rapport au temps notamment, suivant la compatibilité ou non avec les expressions de durée, est un paramètre de distinction stable entre des propriétés transitoires, considérées comme contingentes et extrinsèques, et des propriétés structurelles, considérées comme inhérentes et non soumises au temps (« stage-level predicates » vs « individual-level predicates », cf. Carlson 1980). Les N d'états et d'affects relèvent du premier type, et les N de qualités du second.

La polysémie des N de propriétés fait également l'objet de plusieurs travaux. D'une part, les auteurs notent une forte porosité entre les catégories qu'ils distinguent, beaucoup de noms pouvant appartenir à différentes sous-classes. D'autre part, de nombreux N de propriétés peuvent dénoter des actions ou des objets (manifestant ou causant l'état), notamment dans des emplois comptables (*commettre une imprudence*, *apercevoir des saletés sur la table*, cf. Flaux & Van de Velde 2000, Nicolas 2002, Beuseroy 2009, Barque *et al.* 2012). La récurrence de certains schémas polysémiques conduit à s'interroger sur la systématisme de la variation interprétative des N de propriétés et sur leur structuration sémantique profonde — éventuellement en précisant la typologie sémantique proposée (cf. Barque 2008, Goossens 2011) —, voire à remettre en question la distinction entre certaines sous-catégories de propriétés (cf. Beuseroy 2009).

2.4. Catégories intermédiaires ou marginales

Les catégories nominales fondamentales de N d'objet, N d'événement et N de propriété peuvent, comme nous l'avons vu, être précisées et subdivisées. Néanmoins, elles n'épuisent pas l'ensemble des types ontologiques décrits par les noms. A la marge des N de propriétés, et

plus précisément des N de qualités, on trouve par exemple les N de couleurs qui, bien qu'ils s'emploient dans la tournure *être d'un N + expansion* (*Ce vêtement est d'un rouge éclatant*), ne sont pas intensifs, et se distinguent des N de propriétés par leur compatibilité avec les expressions de localisation spatiale (*Il y a du rouge dans cette toile*, cf. Nicolas 2002, Kleiber 2010). Autre cas marginal, les N de facultés (*odorat, ouïe, mémoire*, cf. Flaux & Van de Velde 2000) ont en commun avec les N de qualités de n'avoir, dans leur sens premier, aucune propriété de description spatio-temporelle. Cependant, ils ne sont généralement pas intensifs et ne peuvent pas se construire dans *être d'un N + expansion*. Une de leurs spécificités est de pouvoir figurer, comme certains N d'objets partitifs, dans des tournures de possession inaliénable (*Elle perd la vue, Il lui a rafraîchi la mémoire*, cf. Hanon 1988).

Les N de maladies (*grippe, varicelle, rougeole*) semblent constituer une catégorie intermédiaire entre N de propriétés et d'événements. Comme les N statifs, ils peuvent introduire un complément en *de* dénotant un expérienceur, mais ils ne sont pas intensifs et ne se construisent pas avec les tournures caractéristiques des N de qualités, d'affects ou d'états (**Cet enfant est dans un état de varicelle chronique*). Ils sont par ailleurs compatibles avec les prépositions temporelles (*pendant sa grippe*), et certains d'entre eux peuvent se construire avec *faire*. Leur incompatibilité avec *avoir lieu* et leur prédilection pour l'emploi générique singulier (*un symptôme {de la rougeole / ??des rougeoles}*) indiquent toutefois leur résistance à la dénotation d'occurrences spatio-temporelles, et les distinguent des N d'événements.

A la périphérie des N d'événements, on trouve les N de domaines d'activité et les N d'idéalités temporelles (cf. note 2), qui impliquent une forme de dynamisme mais ne se construisent pas avec *avoir lieu*. Les premiers (*jardinage, judo, menuiserie*, cf. Vigier 2003) privilégient l'emploi générique singulier et l'emploi partitif, notamment dans la tournure *faire du N*, se distinguant des N d'événements par leur non-occurrence. Leur construction morphologique disparate (N simples, déverbaux, dénominaux, etc.) et leur panel référentiel varié témoignent d'une certaine hétérogénéité de la catégorie. Les N d'idéalités temporelles (*chanson, sonate, symphonie*, cf. Flaux & Stosic 2011) dénotent des entités structurées en phases, pouvant faire l'objet d'une exécution (*jouer une chanson*) et servir de repères temporels (*au milieu de la chanson*), mais qui sont dénuées d'ancrage spatio-temporel (*??Il y a eu une chanson dans la cuisine ce matin*). La dénotation d'entités spécifiques ne passe pas pour ces noms par la spécification d'occurrences spatio-temporelles, contrairement à ce qui est le cas pour les N d'événements : les N d'idéalités temporelles peuvent s'employer dans des SN spécifiques (*une chanson de Gainsbourg*) sans pour autant identifier leurs référents par leur exécution en un point d'espace-temps donné.

D'autres types nominaux encore échappent à la tripartition entre objets, événements et propriétés. Les N de phénomènes lumineux, sonores ou olfactifs (*lumière, bruit, odeur*, cf. Kleiber & Vuillaume 2011) décrivent des entités non étendues dans l'espace et ancrées dans l'espace-temps (*Il y avait {une lumière / un bruit / une odeur} dans le hall ce matin*), mais ils ne s'emploient pas, ou difficilement, avec *avoir lieu*. Ces noms apparaissent à certains égards comme une catégorie intermédiaire entre les N d'objets et les N d'événements. Les N temporels (cf. Berthonneau 1989) ont pour particularité de décrire des segments de temps, qui peuvent constituer des repères temporels et qui, s'ils sont étalonnés (*heure, semaine, année vs moment, instant, période*), peuvent aussi servir de mesures temporelles. Ces noms échappent, par leur absence de description aspectuelle statique ou dynamique, à la catégorisation comme N d'événements ou de propriétés. Plus généralement, les N d'unités de mesure (*gramme, mètre, tonne*), qui, précédés d'un numéral, peuvent entrer dans la formation de syntagmes binominaux quantificateurs (*deux kilos de N*, cf. Benninger 1999), sont difficiles à placer dans le spectre ontologique esquissé par l'opposition entre N d'objets, N d'événements et N de propriétés.

Cette liste de types ontologiques intermédiaires ou marginaux n'est évidemment pas exhaustive. Néanmoins, chacun des types évoqués pourrait, en raison de sa singularité sémantique, faire l'objet de développements particuliers, ce qui témoigne de la productivité du modèle typologique qui met en correspondance la description de catégories ontologiques et les spécificités de construction des noms.

3. Typologie fonctionnelle

Il existe une autre forme de typologie nominale, que nous appelons ici « fonctionnelle », dans laquelle le mode d'appréhension du réel ne procède pas du seul découpage en catégories ontologiques, et dont le principe de constitution n'est pas d'ordre taxinomique. Certains types nominaux, en effet, sont caractérisés par le fait qu'ils ajoutent à la composante référentielle la description d'une relation ou d'une prédication. Ces types peuvent être définis comme des opérations sur les catégories ontologiques. Les référents sont décrits en tant qu'arguments dans une relation prédicative encodée par les noms, ou les noms sont regroupés en vertu de propriétés de structure sémantique qui ne relèvent pas du typage ontologique. Les types considérés ne sont pas caractérisés par leur position dans un spectre ontologique, mais par des propriétés sémantiques fonctionnelles, qui intègrent la description de rôles relationnels, argumentaux, quantificationnels, partitifs, etc.

Chaque type est constitué autour d'une opération référentielle commune, mais il n'y a pas de principe de description commun à l'ensemble des types fonctionnels, ni d'organisation interne des types fonctionnels. Contrairement aux types ontologiques, dont la combinaison pour un N donné implique une polysémie lexicale (ou l'appariement à un type hybride), les types fonctionnels ne sont pas présumés complémentaires. Ils sont compatibles entre eux, ainsi qu'avec les types ontologiques. Les combinaisons existantes ne sont cependant pas toujours analysées, et elles peuvent brouiller la représentation typologique, certaines catégories comme les N d'agents ou les N de parties du corps se présentant d'emblée comme des types mixtes, qui intègrent à la fois des éléments de catégorisation ontologiques et fonctionnels.

3.1. Noms relationnels

La catégorie des N relationnels (*ami, frère, voisin, adversaire, modèle, victime, disciple, concurrent, exemple*, etc.) est fondée sur la description d'un référent en tant que terme d'une relation spécifiée (cf. Milner 1982). Les entités dénotées ne sont pas décrites en soi, selon leurs propriétés ontologiques, mais d'après leur mise en relation avec un autre terme. En ce sens, les N relationnels impliquent un point de vue sur le référent, et ils se caractérisent par un rapport particulier à la dénomination, ne constituant pas une appellation standard et autonome des entités auxquelles ils réfèrent.

Les N relationnels régissent un complément en *de* qui explicite la relation décrite (*le frère de Pierre, un satellite de Jupiter*). Cette propriété est parfois considérée comme une condition définitionnelle suffisante des N relationnels, critère qui inclut parmi eux les N d'actions et de propriétés dotés d'une structure argumentale (cf. Barker 1995, Vikner & Jensen 2002, Partee & Borschev 2003, Beuseroy & Knittel 2007). La définition des N relationnels pose, d'une manière générale, la question de la distinction entre prédication et relation. Or, si tout N relationnel implique une forme de prédication, on peut considérer que l'inverse n'est pas vrai. La différence entre les N relationnels d'une part et les N d'actions et de propriétés d'autre part est que les premiers combinent la description d'une prédication et la dénotation d'un des arguments de cette prédication, alors que les seconds substantialisent la prédication elle-même. Cette différence produit des formes de référence distinctes, et justifie une définition

restrictive des N relationnels, qui exclue les N d'actions et de propriétés. En effet, la prédication est un élément qui fonde la dénotation et relève de l'ontologie sémantique dans le cas des N d'actions et de propriétés, tandis qu'elle s'ajoute à la dénotation, constituant un point de vue sur un référent par ailleurs catégorisable ontologiquement, dans le cas des N relationnels.

Les types ontologiques sont ainsi compatibles avec la description d'une relation, et certains types nominaux distingués dans les travaux linguistiques sont des catégories mixtes. Tel est le cas d'une série de N relationnels qui dénotent des animés (généralement humains) et qui sont définis par le type de relation qu'ils décrivent. Par exemple, Heinz (2003) distingue les N de parenté, qui expriment des liens familiaux (*père, oncle, petit-fils, belle-mère*), les N de statut, qui indiquent des relations sociales entre humains non apparentés (*collègue, ennemi, client, sosie*), et les N de hiérarchie, qui décrivent des relations de supériorité ou d'infériorité entre humains (*chef, vassal, adjoint, patron*). Les noms renvoyant à l'argument agentif d'un prédicat dynamique (*agresseur, poursuivant, acheteur, expéditeur*) peuvent être rapprochés de ces N relationnels animés. Ces N combinent en effet une caractérisation ontologique, de type animé, et une caractérisation fonctionnelle, correspondant à la description d'un rôle joué dans une action donnée. Ils décrivent leurs référents dans leur relation avec d'autres entités, la principale différence avec les N relationnels précédents tenant à l'aspect dynamique, et non statif, de la prédication impliquée. Même définis selon une condition ontologique, tous les noms considérés ici ne constituent pas des catégories purement ontologiques, qui participeraient de l'organisation taxinomique de la catégorie des N d'animés, et qui en dénoteraient des sous-types, au même titre que les N d'animaux par exemple. Ces différents types mixtes ne s'excluent d'ailleurs pas référentiellement : la dénotation par l'un n'empêche pas en contexte la dénotation par un autre.

3.2. Noms partitifs

On classe régulièrement parmi les N relationnels les noms qui expriment une relation de partie-tout ou de tout-partie (*tête, partie, paire, ensemble*, cf. Milner 1982, Seiler 1983, Herslund 1996). Ces noms sont des N relationnels particuliers, car ils engagent un rapport de constitution référentielle : le terme non dénoté de la relation impliquée n'est pas véritablement distinct du terme dénoté, mais il le comprend ou en fait partie. Contrairement à ce qui est le cas pour les autres N relationnels, il n'y a pas d'autonomie existentielle des termes de la relation.

La catégorie des N partitifs est constituée sur la seule base de la description d'une partie de quelque chose : les noms concernés ont pour trait sémantique fondamental celui de 'partie'. La dépendance sémantique avec le tout leur permet notamment de s'employer dans l'anaphore associative (*Il s'abrita sous un vieux tilleul ; le tronc était tout craquelé*, cf. Fradin 1984, Kleiber 2001).

Différentes sous-classes de N partitifs sont distinguées. Les méronymes (*guidon, main, roue, clavier*) décrivent des parties fonctionnelles, prédélimitées et séparables (cf. Cruse 1986). Ces noms sont plus autonomes sémantiquement et syntaxiquement que les autres N partitifs. La spécification lexicale du tout associé les rend généralement moins dépendants d'un complément en *de*, et on peut se demander s'ils incluent, à proprement parler, une structure prédicative. Les méronymes constituent de fait des dénominations de leurs référents, et non, comme les N relationnels précédemment mentionnés, des désignations contingentes — un objet peut être en soi une « roue » ou un « guidon », mais un humain n'est pas en soi un « ami » ou un « voisin ».

La composante relationnelle apparaît plus clairement pour les autres N partitifs. Parmi eux, les N de localisation interne (*haut, avant, milieu, bord*) décrivent des parties repérées d'après leur position (cf. Borillo 1999, Aurnague 2004, Huyghe 2005). Ces noms se caractérisent par leur absence d'autonomie syntactico-sémantique : la spécification du terme relationnel impliqué est nécessaire pour qu'ils puissent dénoter un référent. Contrairement aux méronymes, les N de localisation interne ne décrivent pas des classes référentielles stables, et ils ne peuvent pas s'employer sans expansion dans des emplois non liés contextuellement, i.e. dans lesquels le repérage référentiel repose uniquement sur le contenu descriptif du nom (*Un guidon, ça doit être robuste* vs ??*Un bord, ça peut être fragile*).

Les N partitifs généraux (*partie, morceau, fragment, facette*) décrivent des parties en sous-spécifiant leurs propriétés (cf. Guénez-Vénérier 2006). Ils n'ont pas de traits sémantiques de fonctionnalité, de prédélimitation ni de position. Ces noms peuvent afficher certaines préférences dénotationnelles, en rapport avec des types de tous donnés, mais ils sont dénués d'autonomie référentielle et, comme les N de localisation interne, ils nécessitent un complément en *de* pour s'assurer une dénotation.

Les N de fractions, quant à eux, sont des N partitifs qui ne spécifient que la quantité divisée (*quart, tiers, moitié*). Comme les noms précédents, ils dépendent référentiellement de leur complément en *de*. Leur structure prédicative leur permet d'entrer dans la composition de déterminants complexes (*La moitié des invités sont arrivés*).

Le typage ontologique des N partitifs est possible. Des catégories comme les N de parties d'objets (*lame, volant*), les N de parties du corps (*poitrine, jambe*), les N de parties temporelles (*phase, paroxysme*) associent caractérisations partitive et ontologique. Les méronymes en particulier, en vertu de leurs propriétés de dénomination, peuvent apparaître comme des noms essentiellement définis par des propriétés de description ontologique. Ils intègrent néanmoins un élément sémantique partitif qui, en tant que tel, n'occupe pas de place spécifique dans la hiérarchie ontologique. De fait, le typage ontologique n'est pas contraint, ni même impliqué pour tous les N partitifs (cf. *part, partie, bout, moitié*, etc.). Le sens partitif en soi ne présage pas du type ontologique de l'entité décrite — tout au plus ce type se calque-t-il sur celui du tout associé, en vertu du principe de congruence ontologique de la partie et du tout (cf. Kleiber 1999b).

3.3. Noms collectifs

Les N collectifs (*ensemble, foule, troupeau*) inversent la relation partitive pour décrire des rapports de tout-partie (cf. *supra*). Comme les N partitifs, ils reposent sur un rapport de constitution référentielle, plutôt que sur la mise en relation de deux référents autonomes, sans partie commune. Ils ajoutent une double condition d'homogénéité et d'anhoméométrie, exigeant que les éléments constitutifs des tous dénotés soient de même nature, et que les tous eux-mêmes soient d'un autre type que leurs parties (cf. Lecolle 1998, Flaux 1999, Lammert 2010). Les N collectifs se définissent ainsi par la description d'ensembles d'entités de la même variété. Le type nominal correspondant se caractérise par une fonction de pluralisation référentielle, qui n'implique pas pour les noms l'expression du pluriel morphologique. Les N collectifs se distinguent de ce fait par leur construction au singulier avec des prédicats de groupe, comme les verbes *se rassembler, affluer, se disperser* (*L'équipe s'est rassemblée au bord du terrain*) ou les adjectifs *nombreux, disparate, unanime* (*un public nombreux*) (cf. Dubois & Dubois-Charlier 1996, Borillo 1997, Flaux 1999, Lammert 2010).

Il est possible d'isoler différents types de N collectifs, selon le principe de constitution des ensembles décrits. Lammert (2010) distingue ainsi les N collectifs spatiaux, qui indiquent un

regroupement d'éléments dans un espace commun à un moment donné (*forêt, essaim, pile*), les N collectifs fonctionnels, qui n'exigent pas l'unité spatio-temporelle mais qui impliquent un type d'organisation spécifique (*famille, comité, assortiment*), et les N collectifs sociaux, qui présupposent l'appartenance à un même groupe social (*bourgeoisie, clergé, magistrature*).

Lammert (2010) note par ailleurs que certains N collectifs peuvent spécifier les entités rassemblées (*forêt, famille, orchestre, jury, régiment*), tandis que d'autres sont à cet égard sous-déterminés (*pile, assortiment, liste, suite, série*). Dans le premier cas, un type ontologique s'associe au type collectif: des N comme *famille* et *forêt* dénotent respectivement, par défaut, des collections d'animés et de non-animés. Comme dans le cas des méronymes, la spécification inhérente du terme relationnel confère une certaine autonomie aux noms. Les N collectifs comme *forêt* n'ont pas de composante prédicative saillante, et ils ne nécessitent pas de complément en *de* pour pouvoir dénoter des entités. Ils se présentent comme des dénominations, et non comme l'expression d'un point de vue déterminé en contexte. Il reste toutefois que la spécification sémantique de ces N autonomes se fait par défaut, et qu'en vertu de leur sens collectif, ces noms peuvent toujours introduire un complément en *de* dénotant les entités regroupées, que ce soit pour préciser le type attendu (*un jury de professionnels*) ou pour marquer, suivant les capacités de chaque nom, une déviance catégorielle (*une famille de mots*).

Dans le cas des N collectifs sous-déterminés, comme *assortiment* et *série*, le sens relationnel apparaît plus distinctement. Le complément en *de* est nécessaire à la dénotation, et le typage ontologique des N est plus rare ou moins spécifique que pour les N collectifs autonomes. La désignation implique une prédication de regroupement, qui permet de constituer la collection dénotée, et elle s'accompagne en cela d'une projection relationnelle. Cette structure prédicative est également saillante pour les N collectifs généraux, comme *ensemble* et *groupe*, qui sont fondamentalement incomplets, ne spécifiant aucun des traits de regroupement spatial, fonctionnel ou social des autres N collectifs. Ces noms n'impliquent pas de restriction de type concernant les éléments rassemblés, ce qui montre que la spécification du type ontologique n'est pas nécessaire à la catégorisation comme N collectif. Les N collectifs généraux s'emploient volontiers comme quantificateurs dans des syntagmes binominaux (*un ensemble de N*, cf. Benninger 2001). Ils partagent cette propriété avec les N collectifs numériques (*paire, triplet, dizaine*) qui, ne spécifiant que la quantité, comportent une prédication incomplète et ont une grande compatibilité référentielle.

3.4. Le cas des noms généraux

La catégorie des noms généraux (*entité, chose, être, endroit, action, objet*, etc.) occupe une place particulière parmi les types nominaux fonctionnels. Contrairement aux types précédents, son principe de constitution ne repose pas sur la description d'entités en relation avec d'autres. Les N généraux sont regroupés d'après des propriétés de structure sémantique qui relèvent, non pas en premier lieu des entités décrites, mais plutôt de la fonction référentielle et du rôle lexical. La catégorie des N généraux est en effet définie par la pauvreté du contenu descriptif et la très large application référentielle des noms concernés. Le point commun de ces noms est de ne receler que très peu de spécifications sémantiques, et donc d'avoir des domaines dénotationnels très vastes. Cette définition évoque une typologie de forme hiérarchique : les noms identifiés dans la sémantique du prototype comme correspondant aux niveaux de catégorisation superordonné, basique ou subordonné, suivant leurs capacités informatives et l'étendue de leur champ d'application (cf. Kleiber 1990), pourraient être des catégories concurrentes. Les N généraux s'en distinguent toutefois par le fait qu'ils ne participent pas à un réseau hiérarchique, n'étant pas des hyperonymes des noms avec lesquels

ils forment des chaînes de coréférence (e.g. *Ils sont entrés dans le bâtiment ; l'endroit était désert* vs *?Un bâtiment est un type d'endroit*). La pauvreté de leur contenu sémantique les empêche en effet souvent de fournir une description distinctive des entités qu'ils dénotent (cf. Huyghe 2009).

Les N généraux sont un type nominal compatible à la fois avec les types relationnels et ontologiques. Nous avons mentionné plus haut l'existence de N généraux partitifs (*partie, morceau*) et collectifs (*ensemble, groupe*). Certains N généraux sont également définis comme des N classificateurs, rapportés à des catégories ontologiques élémentaires. Halliday et Hasan (1976), pour l'anglais, listent ainsi une série de N généraux relevant de différents domaines (humain, lieu, fait, action, etc.), en mettant l'accent sur leur rôle structurant dans l'anaphore et sur les propriétés de cohésion discursive qui en découlent. Le sémantisme des N généraux excède toutefois ce rôle, et il permet à certains d'entre eux d'être des désignations quasiment universelles, comme le montre Kleiber (1987) à propos du nom *chose*. De même, des noms comme *truc, machin, bazar* se caractérisent par leur absence de traits distinctifs, qui motive leur polyvalence référentielle, y compris dans la dénotation d'éléments non identifiés (cf. Halmøy 2006, Mihatsch 2006). La pauvreté descriptive permet également à d'autres N généraux, comme *fait, idée, hypothèse*, d'introduire un contenu propositionnel dans une conjonctive ou une infinitive (*le fait qu'il soit resté, l'idée de rentrer*). Ces noms, que Schmid (2000) appelle « shell nouns », se caractérisent par la dénotation d'une forme épistémique, sans description de contenu, d'où leurs propriétés de recatégorisation propositionnelle.

Il ressort des travaux existants que la catégorie des N généraux a des contours flous, qui sont corrélés à des variations définitionnelles. La haute fréquence des noms considérés est reconnue (cf. Schmid 2000, Mahlberg 2005), mais les listes de N généraux proposées varient selon l'aspect fonctionnel envisagé. Une étude systématique de ces noms pour le français reste à mener.

4. Présentation des contributions

L'étude des catégories nominales du français offre la perspective de nombreux développements, qu'il s'agisse d'explorer des points aveugles dans les typologies existantes, de préciser la définition de catégories particulières, de détailler leurs principes de structuration et de sous-classification, d'établir des correspondances entre les types, ou plus généralement de mettre en lumière des propriétés méconnues du lexique nominal. Les contributions recueillies dans ce numéro traitent de ces questions, en suivant schématiquement deux axes de recherche, selon que l'étude est centrée sur une catégorie nominale donnée ou sur la comparaison de différents types nominaux. Les deux perspectives ne sont pas cloisonnées : les travaux du premier type s'intéressent aux frontières des catégories traitées et donc aux relations avec les catégories voisines, et les travaux du second type mettent en évidence des principes d'organisation interne des différentes classes nominales. L'objectif commun est d'aboutir à une caractérisation stable et à une meilleure connaissance de l'ensemble des types nominaux étudiés.

Une première série d'articles est constituée de recherches au cœur ou à la marge de certaines catégories ontologiques ou fonctionnelles, dans le but d'en détailler les principes de cohésion, les contours lexicaux et une éventuelle sous-classification.

Lucie Barque revient sur le flou définitionnel qui entoure la catégorie des noms relationnels. Il existe dans la littérature deux conceptions de ces noms, associées à des extensions lexicales différentes. L'une assimile les noms relationnels à l'ensemble des noms prédicatifs, par opposition aux noms sortaux, sans contrainte sémantique sur le type de relation décrite.

L'autre restreint la catégorie aux noms prédicatifs dénotant les entités supports des relations exprimées, avec d'éventuelles restrictions sur le genre de relation impliquée. A partir de cette seconde définition, L. Barque s'intéresse au cas des N d'humains en relation interpersonnelle, en analysant leur comportement dans deux constructions caractéristiques : l'emploi nu attributif (*X est N*) et l'emploi indéfini sans expansion (*X a parlé à un N*). Différents degrés de dépendance sémantique sont mis en évidence, selon que les N nécessitent ou non de spécifier en contexte le terme de la relation qu'ils impliquent. Une distinction est proposée, sur cette base, entre N fortement relationnels (*ami, collègue*) et N faiblement relationnels (*mère, impresario*), et mise en correspondance avec le type de relation (réciproque ou hiérarchique) décrite par ces noms.

Nelly Flaux et Dejan Stosic présentent un travail de synthèse sur les noms d'idéalités, qui dénotent des entités dotées d'un contenu conceptuel (*sonate, tableau, théorème*). Ces noms sont connus pour poser problème aux classifications traditionnelles et pour occuper différentes positions dans les typologies nominales, faisant l'objet d'analyses sémantiques variées. N. Flaux et D. Stosic s'appuient sur différentes propriétés linguistiques pour cerner la spécificité de ces noms, en les comparant notamment aux N d'objets et d'événements. Les propriétés de description spatio-temporelle des N d'idéalités, l'interprétation non spatiale qu'ils confèrent à des prépositions comme *à travers* et *derrière*, la capacité de certains d'entre eux à se doter d'un complément propositionnel (*l'idée de partir*) ou agentif (*un portrait de Zola par Manet*) et l'exposition aux prédications de modalité évaluative révèlent un sémantisme particulier, qui justifie la constitution d'une catégorie spécifique dans la typologie nominale ontologique. L'hétérogénéité référentielle des N d'idéalités est également soulignée, selon que les contenus dénotés peuvent ou non être associés à des supports sensibles et faire l'objet d'une instanciation spatio-temporelle, et selon le type de contenu véhiculé (esthétique, logique, discursif, etc.).

Vannina Goossens examine une sous-catégorie des noms de propriétés, celle des noms d'affects, à la fois en la situant dans le champ des noms abstraits intensifs et en détaillant son organisation interne. Ces deux aspects sont envisagés de manière dynamique, en raison de la multiplicité d'interprétation régulière des noms considérés. Après avoir analysé les critères de définition des principales classes de noms abstraits intensifs, V. Goossens montre en effet que de nombreux noms d'affects (*orgueil, douleur, espoir*) peuvent également ressortir à d'autres catégories sémantiques, suivant des combinaisons polysémiques variables. L'étude sur corpus de 56 noms d'affects et de leurs variations interprétatives, selon qu'ils peuvent aussi avoir une dénotation abstraite (de qualité ou de sensation) ou concrète (renvoyant aux sources de l'affect), permet d'avancer vers une typologie des noms d'affects. Une réflexion sur la structure d'ensemble des noms abstraits intensifs, articulée autour des régularités polysémiques opérant au sein de la catégorie, est proposée.

L'étude présentée par Marie Lammert assure la transition avec la seconde série d'articles. Elle porte sur le typage fonctionnel des pluriels nominaux lexicalisés (ou *pluralia tantum*), tels *vivres, victuailles, ordures*, qui constituent une catégorie en marge des N collectifs. Les pluriels lexicalisés se distinguent des N collectifs par le fait qu'ils ne marquent pas morphologiquement le singulier. Ils s'en rapprochent toutefois par leur dénotation strictement collective et leur pluralité interne, ainsi que par leur propriété de description homogène, s'agissant des éléments rassemblés. En examinant les paraphrases définitoires de la relation méronomique qui caractérise les N collectifs (*Un N est composé de x, Les x font partie d'un N*) et les conditions d'une éventuelle anaphore associative entre les N dénotant la collection et ses constituants (e.g. entre *déchets* et *mégots* comme entre *équipe* et *joueurs*), M. Lammert montre que l'hétérogénéité des éléments rassemblés, relativement à l'ensemble dénoté, n'est pas encodée lexicalement dans le cas des *pluralia tantum*. Il en ressort que ces N ne peuvent

pas, en toute rigueur, être considérés comme des collectifs. L'étude proposée permet ainsi de circonscrire avec précision la classe des N collectifs et la combinaison de critères définitionnels nécessaires de cette classe.

Les autres travaux réunis dans ce numéro ont pour point de départ la confrontation entre différents types nominaux, afin de saisir la portée sémantique de certains principes de classification nominale, d'éclairer la distinction entre des catégories voisines ou de mettre en évidence la parenté entre des catégories apparemment éloignées.

Pauline Haas et Philippe Gréa traitent de la distinction entre N d'actions et N d'événements, d'après leur distribution respective avec les V supports actionnels *accomplir, effectuer, procéder à* et les V événementiels *avoir lieu, se produire*. Une enquête statistique réalisée sur corpus, portant sur 821 noms, permet de montrer que, s'il existe une part de recouvrement lexical entre les deux catégories de N étudiées, certains N en revanche relèvent exclusivement de l'une ou l'autre de ces catégories (e.g. *incident, explosion, rencontre* pour les N d'événements, *tâche, carrière, devoir* pour les N d'actions). Cette restriction d'emploi justifie la distinction de deux types nominaux, parfois considérés à tort comme des variantes interprétatives d'une même catégorie lexicale. P. Haas et P. Gréa s'interrogent sur les conditions sémantiques qui déterminent l'appartenance à chaque classe. Trois critères discriminants sont retenus, selon que les N décrivent ou non des situations ontologiquement complètes, comportant nécessairement un agent, et pouvant être envisagées dans des relations de causalité.

Richard Huyghe et Delphine Tribout comparent les N d'agents et les N d'instruments, qui sont deux types nominaux définis d'après la description d'un rôle thématique. Ces noms dénotent des entités caractérisées à la fois par leur catégorie ontologique (animé ou artefact) et par leur rôle joué dans une action spécifiée. L'étude porte en particulier sur les noms déverbaux suffixés en *-eur*, connus pour pouvoir dénoter des agents (*agresseur*) ou des instruments (*aspirateur*). Après avoir constitué et annoté un lexique de 1619 N déverbaux en *-eur/-euse/-rice*, les auteurs détaillent les propriétés sémantiques associées à chaque catégorie. Il est montré que les N d'agents et les N d'instruments présentent d'importantes différences d'autonomie syntactico-sémantique, les premiers constituant, à l'inverse des seconds, des désignations contingentes des entités auxquelles ils réfèrent. L'hypothèse est faite que les deux types diffèrent par leur structure sémantique, et que la catégorisation ontologique associée à chaque type détermine la saillance de leur composante sémantique prédicative.

Georges Kleiber se propose d'aborder la question des types nominaux en examinant la capacité des noms à dénoter des occurrences, i.e. des entités ou des situations individuées. Si une telle capacité paraît d'emblée acquise pour les noms d'objets comptables, elle est en revanche plus difficile à établir pour les noms de matières, ainsi que pour certains types ontologiques intermédiaires comme les noms de couleurs. Se basant sur la notion de « situation d'occurrence », définie comme l'ensemble des conditions permettant l'existence d'une occurrence référentielle d'un nom, G. Kleiber compare les trois types nominaux mentionnés. La variation des éléments en jeu dans les situations d'occurrence caractéristiques de chacun de ces types permet d'analyser leurs particularités sémantiques, contribuant d'une manière inédite à la caractérisation et à la distinction des catégories nominales étudiées.

Isabelle Simatos, enfin, s'intéresse aux différents types de noms qui, à l'instar des noms de parties du corps, peuvent figurer dans les constructions de possession inaliénable. Les N de parties du corps sont des méronymes concrets qui ont la particularité, lorsqu'ils s'emploient avec l'article défini, de pouvoir établir, au sein d'une même proposition, une association anaphorique partitive avec une expression dénotant un humain (*Pierre lève la main*). Après avoir analysé les conditions sémantiques permettant cette construction, I. Simatos montre que

certains noms abstraits connaissent le même genre d'emploi que les N de parties du corps. Sont concernés les noms de facultés physiques (*parole, odorat*) ou psychiques (*mémoire, imagination*), ainsi que d'autres noms plus difficiles à catégoriser d'emblée, comme *allure* et *personnalité*. La parenté sémantique entre certains types nominaux *a priori* éloignés, mais qui ont en commun de dénoter des éléments considérés comme essentiels dans la constitution de l'humain, est ainsi mise en évidence et analysée.

Références bibliographiques

- ALEKSANDROVA A. (2013), *Noms humains de phase. Problèmes de classifications ontologiques et linguistiques*. Thèse de doctorat, Université Strasbourg.
- ALLAN K. (1980), "Nouns and countability", *Language* 56/3, 541-567.
- ANSCOMBRE J.-C. (1995), « Morphologie et représentation événementielle : le cas des noms de sentiment et d'attitude », *Langue Française* 105, 40-54.
- ANSCOMBRE J.-C. (2005), « Temps, aspect et agentivité, dans le domaine des adjectifs psychologiques », *Lidil* 32, 145-165.
- AURNAGUE M. (2004), *Les structures de l'espace linguistique. Regards croisés sur quelques constructions spatiales du basque et du français*, Louvain : Peeters.
- BARKER C. (1995), *Possessive Descriptions*, Stanford : CSLI Publications.
- BARQUE L. (2008), *Description et formalisation de la polysémie régulière en français*, Thèse de doctorat, Université Paris 7.
- BARQUE L., FÁBREGAS A. & MARÍN R. (2012), « Les noms d'état psychologique et leurs 'objets' : étude d'une alternance sémantique », *Lexique* 20, 21-42.
- BARQUE L., HAAS P. & HUYGHE R. (2014), « La polysémie événement / objet : quels objets pour quels événements ? », *Neophilologica* 26-27.
- BEAUSEROY D. (2009), *Syntaxe et sémantique des noms abstraits statifs : Des propriétés verbales et adjectivales aux propriétés nominales*. Thèse de doctorat, Nancy-Université.
- BEAUSEROY D. & KNITTEL M.L. (2007), « Nombre et détermination : le cas des noms de qualité », *Rivista di Linguistica* 19/2, 231-262.
- BENNINGER C. (1999), *De la quantité aux substantifs quantificateurs*, coll. *Recherches Linguistiques* 23, Metz : Université de Metz.
- BENNINGER C. (2001), « Une meute de loups / une brassée de questions : collection, quantification et métaphore », *Langue Française* 129, 21-34.
- BERTHONNEAU A.-M. (1989), *Composantes linguistiques de la référence temporelle : Les compléments de temps, du lexique à l'énoncé*. Thèse de doctorat d'état, Université Paris 7.
- BERTHONNEAU A.-M. (1999), « A propos de *dedans* et de ses relations avec *dans* », *Revue de Sémantique et de Pragmatique* 6, 13-41.
- BISETTO A. & MELLONI C. (2007), "Result nominals : a lexical semantic investigation", in G. Booij, L. Ducceschi, B. Fradin, E. Guevara, A. Ralli & S. Scalise (éds), *On-line Proceedings of the Fifth Mediterranean Morphology Meeting*, Université de Bologne, 393-412.
- BORER H. (2005), *In Name Only : Structuring Sense, Volume I*, Oxford : Oxford University Press.
- BORILLO A. (1997), « Statut et mode d'interprétation des noms collectifs », in C. Guimier (éd.), *Cotexte et calcul du sens*, Caen : Presses Universitaires de Caen, 105-121.
- BORILLO A. (1999), « Partition et localisation spatiale : les noms de localisation interne », *Langages* 136, 53-75.
- CARLSON G. (1980), *Reference to Kinds in English*, New York : Garland.
- CRUSE D.A. (1986), *Lexical Semantics*, Cambridge : Cambridge University Press.
- DUBOIS J. & DUBOIS-CHARLIER F. (1996), « Collectifs d'êtres vivants », *Linx* 34/35, 125-132.
- FLAUX N., GLATIGNY M. & SAMAIN D. (éds) (1996), *Les noms abstraits : Histoire et théories*, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- FLAUX N. (1999), « A propos des noms collectifs », *Revue de Linguistique Romane* 63, 471-502.
- FLAUX N. & STOSIC D. (2011), « Noms d'idéalités, prépositions et temporalité », in E. Arjoca-Ieremia, C. Avezard-Roger, J. Goes, E. Moline & A. Tihu (éds), *Temps, aspect et classes de mots : études théoriques et didactiques*, Arras : Artois Presses Université, 155-177.
- FLAUX N. & STOSIC D. (2012), « Les noms d'idéalités sont-ils polysémiques », in L. de Saussure & A. Rihs (éds), *Etudes de sémantique et de pragmatique françaises*, Bern : Peter Lang, 167-190.
- FLAUX N. & VAN DE VELDE D. (2000), *Les noms en français : Esquisse de classement*, Paris, Ophrys.
- FRADIN B. (1984), « Anaphorisation et stéréotypes nominaux », *Lingua* 64, 325-369.
- GODARD D. (1986), « Les déterminants possessifs et les compléments du nom », *Langue Française* 72, 102-122.

- GODARD D. & JAYEZ J. (1996), « Types nominaux et anaphores : le cas des objets et des événements », in W. De Mulder, L. Tasmowski-De Ryck & C. Veters (éds), *Anaphores temporelles et (in-)coherence*, Cahiers Chronos 1, Amsterdam : Rodopi, 41-58.
- GOOSSENS V. (2005), « Les noms de sentiment : esquisse de typologie sémantique fondée sur les collocations verbales », *Lidil* 32, 103-121.
- GOOSSENS V. (2011), *Propositions pour le traitement de la polysémie régulière des noms d'affect*, Thèse de doctorat, Université Grenoble 3.
- GUÉNEZ-VÉNÉRIN C. (2006), Morceau, bout, fragment, tranche, etc. *Les noms de parties atypiques issues d'un processus de bris ou de découpe*, Thèse de doctorat, Université Lille 3.
- GRIMSHAW J. (1990), *Argument Structure*, Cambridge Mass. : The MIT Press.
- GROSS G. (1994), « Classes d'objets et description des verbes », *Langages* 115, 15-30.
- GROSS G. (2008), « Les classes d'objets », *Lalies* 28, 111-165.
- GROSS G. & KIEFER F. (1995), « La structure événementielle des substantifs », *Folia Linguistica* 29, 43-65.
- HAAS P., HUYGHE R. & MARÍN R. (2008), « Du verbe au nom : calques et décalages aspectuels », in J. Durand, B. Habert, B. Laks (éds), *Congrès Mondial de Linguistique Française 2008*, Paris : Institut de Linguistique Française, 2039-2053.
- HALLIDAY M.A.K. & HASAN R. (1976), *Cohesion in English*, London : Longman.
- HALMØY O. (2006), « De chose et d'autres. La série *truc, machin, bidule*. Éléments de distribution », in M. Riegel, P. Swiggers, I. Tamba, C. Schnedecker (éds), *Aux carrefours du sens. Hommages offerts à Georges Kleiber pour son 60e anniversaire*, Louvain : Peeters, 511-529.
- HANON S. (1988), « Qui a quoi ? Réflexions sur la possession inaliénable et le verbe *avoir* en français », *Revue Romane, Bind* 23/2, 161-177.
- HEINZ M. (2003), *Le possessif en français : Aspects sémantiques et pragmatiques*, Bruxelles : De Boeck.
- HERSLUND M. (1996), « Partitivité et possession inaliénable », *Faits de Langue* 7, 33-42.
- HUYGHE R. (2005), « Zones et parties : l'hétérogénéité des noms de localisation interne », *Le Français Moderne* 73/2, 184-211.
- HUYGHE R. (2009), *Les noms généraux d'espace en français : Enquête linguistique sur la notion de lieu*. Bruxelles : De Boeck.
- HUYGHE R. (2012), « Noms d'objets et noms d'événements : quelles frontières linguistiques ? », *Scolia* 26, 81-104.
- HUYGHE R. (2013), « Autonomie ou dépendance sémantique des noms d'événements en français », *Travaux de Linguistique* 67, 7-23.
- HUYGHE R. (2014), « Noms syncatégorématiques et degrés de dépendance syntactico-sémantique », in E. Hilgert, S. Palma, P. Frath, R. Daval (éds), *Res Per Nomen 4. Les théories du sens et de la référence*, Reims : Epure, 155-172.
- JACQUEY E. (2006), « Un cas de 'polysémie logique' : modélisation de noms d'action en français ambigu entre processus et artefact », *TAL* 47/1, 137-166.
- JEZEK E. & MELLONI C. (2011), "Nominals, polysemy and copredication", *Journal of Cognitive Sciences* 12, 1-31.
- KLEIBER G. (1981), *Problèmes de référence : Descriptions définies et noms propres*, Paris : Klincksieck.
- KLEIBER G. (1987), « Mais à quoi sert donc le mot *chose* ? », *Langue Française* 73, 109-127.
- KLEIBER G. (1990), *La sémantique du prototype : Catégories et sens lexical*, Paris : PUF.
- KLEIBER G. (1999a), *Problèmes de sémantique : La polysémie en questions*, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- KLEIBER G. (1999b), « Anaphore associative et relations partie-tout : condition d'aliénation et principe de congruence ontologique », *Langue Française* 122, 70-100.
- KLEIBER G. (2001), *L'anaphore associative*, Paris : PUF.
- KLEIBER G. (2010), « Typologie des noms : le cas des noms de couleurs », in I. Choi-Jonin, M. Duval & O. Soutet (éds), *Typologie et comparatisme : Hommages offerts à Alain Lemaréchal*, Louvain : Peeters, 249-263.
- KLEIBER G. & VUILLAUME M. (2011), « Sémantique des odeurs », *Langages* 181, 17-36.
- KLEIBER G., BENNINGER C., BIERMANN-FISCHER M., GERHARD-KRAIT F., LAMMERT M., THEISSEN A. & VASSILIADOU H. (2012), « Typologie des noms : le critère *se trouver* + *SP loc* », *Scolia* 26, 105-130.
- LAMMERT M. (2010), *Sémantique et Cognition : Les noms collectifs*, Genève : Droz.
- LECOLLE M. (1998), « Noms collectifs et méronymie », *Cahiers de Grammaire* 23, 41-65.
- MAHLBERG M. (2005), *English General Nouns : A Corpus Theoretical Approach*, Amsterdam : John Benjamins.
- MARTIN F. (2008), *Les prédicats statifs : Etude sémantique et pragmatique*, Bruxelles : De Boeck.
- MIHATSCH W. (2006), « *Machin, truc, chose* : la naissance de marqueurs pragmatiques », in M. Drescher & B. Job (éds), *Les marqueurs discursifs dans les langues romanes. Approches théoriques et méthodologiques*, Frankfurt : Peter Lang, 153-172.

- MILNER J.-C. (1982), *Ordres et raisons de langue*, Paris : Le Seuil.
- NICOLAS D. (2002), *La distinction entre noms massifs et noms comptables*, Louvain : Peeters.
- NOVAKOVA I. & TUTIN A. (2009), « Les émotions sont-elles comptables », in I. Novakova & A. Tutin (éds), *Le lexique des émotions*, Grenoble : Ellug, 65-79.
- PARTEE B.H. & BORSCHEV V. (2003), “Genitive, relational nouns, and argument-modifier ambiguity”, in E. Lang, C. Maienborn & C. Fabricius-Hansen (éds), *Modifying adjuncts*, Berlin : Mouton de Gruyter, 67-112.
- PELLETIER F.J. (1974), “On some proposals for the semantics of mass terms”, *Journal of Philosophical Logic* 3, 87-108.
- PUSTEJOVSKY J. (1995), *The Generative Lexicon*, Cambridge Mass. : The MIT Press.
- SEILER H. (1983), *Possession as an Operational Dimension of Language*, Tübingen : Gunter Narr.
- SCHMID H.-J. (2000), *English Abstract Nouns as Conceptual Shells : From Corpus to Cognition*, Berlin : Mouton de Gruyter.
- TAMBA I. (1983), « La composante référentielle dans *un manteau de laine, un manteau en laine* », *Langue Française* 58, 119-128.
- TUTIN A., NOVAKOVA I., GROSSMAN F. & CAVALLA C. (2006), « Esquisse de typologie des noms d'affect à partir de leurs propriétés combinatoires », *Langue Française* 150, 32-49.
- VANDELOISE C. (1995), « De la matière à l'espace : la préposition *dans* », *Cahiers de Grammaire* 20, 123-145.
- VAN DE VELDE D. (1995), *Le spectre nominal : Des noms de matières aux noms d'abstractions*, Louvain : Peeters.
- VIGIER D. (2003), « Les syntagmes prépositionnels en *en N* détachés en tête de phrase référant à des domaines d'activité », *Linguisticae Investigationes* 26/1, 97-122.
- VIKNER C. & JENSEN P.A. (2002), “A semantic analysis of the English genitive. Interaction of lexical and formal semantics”, *Studia Linguistica* 56/2, 191-226.